

CRSA

Journée des représentants des usagers du système de santé

25 juin 2019

Regards croisés sur la bientraitance

***Associer les personnes accompagnées à la réflexion sur
l'évolution de notre association***

Aline COMBES, Directrice du Développement, de la Qualité et des Relations
aux Personnes à l'Adapei-Aria de Vendée

01

L'Adapei-Aria de Vendée :

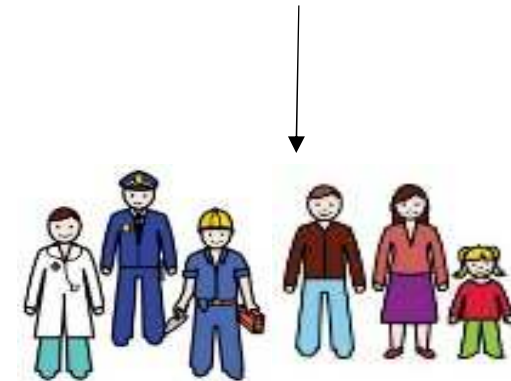
**un projet associatif qui favorise la
participation des personnes
accompagnées**

- Une **volonté très marquée** et qui se décline de façon concrète, de favoriser la participation des personnes :
 - La vocation de l'association, c'est « permettre à chaque personne en situation de handicap d'être considérée comme un citoyen à part entière, dans sa singularité. C'est agir pour que chaque personne soit considérée comme un être de droits et de devoirs, **doté de capacité et autodéterminé** » (extrait du PA 2018-2022).
 - Parmi les engagements de l'association: la personne **auteur et acteur de son projet de vie**, le **libre choix** de la personne, **la participation** et le soutien des personnes et de leurs proches.

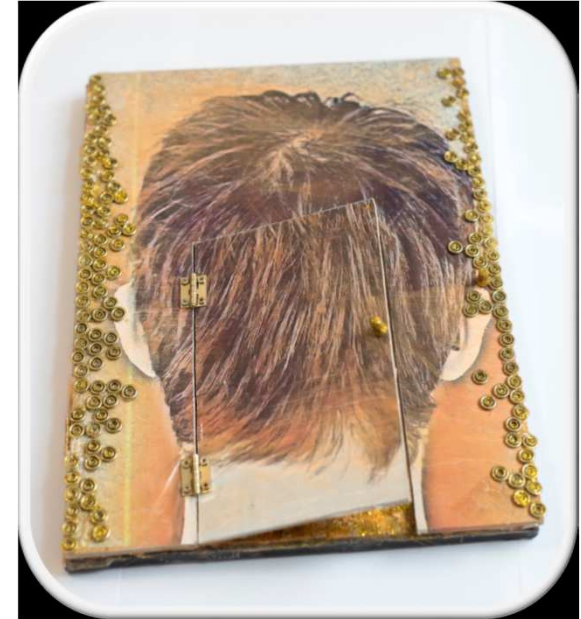
02

**La participation des personnes à
travers plusieurs initiatives :
l'exemple de l'élaboration du
projet associatif 2018-2022**

- **Une participation et une concertation très larges** (plus de 1 100 personnes associées) et la **mobilisation de 26 Conseils de la Vie Sociale** pour recueillir l'expression des personnes accompagnées.



- Un **concours artistique** lancé auprès des personnes accompagnées sur deux thèmes pour illustrer le projet associatif :
 - « **Je veux qu'on me voie, qu'on m'entende et qu'on m'écoute** »
 - « **J'ai le choix de...** »



Les œuvres gagnantes :

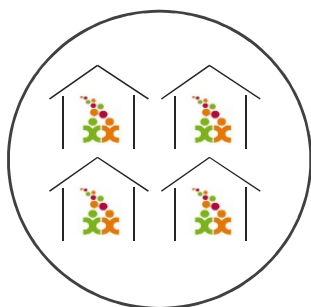
« Le Trésor dans ma tête »

« Nos images de choix »

➤ Une transcription en Facile à Lire et à Comprendre grâce à la **participation d'un groupe de personnes accompagnées** de deux établissements :

➤ Un texte proposé par les travailleurs handicapés de l'ESAT de Legé (Adapei 44), qui a développé cette activité.

➤ Un document finalisé par un groupe de personnes accompagnées, qui a notamment choisi toutes les images.



02

**La participation des personnes à
travers plusieurs initiatives :
Relancer une dynamique
d'amélioration continue de la
qualité centrée sur
l'accompagnement des personnes**

- La sensibilisation de l'ensemble des professionnels à la dynamique d'amélioration de la qualité :
- L'introduction en vidéo avec une **interview du directeur général par deux personnes** accompagnées par des établissements de l'association.
- Des **témoignages vidéos** de personnes accompagnées qui s'expriment sur leurs attentes et sur ce qui traduit la qualité de cet accompagnement.



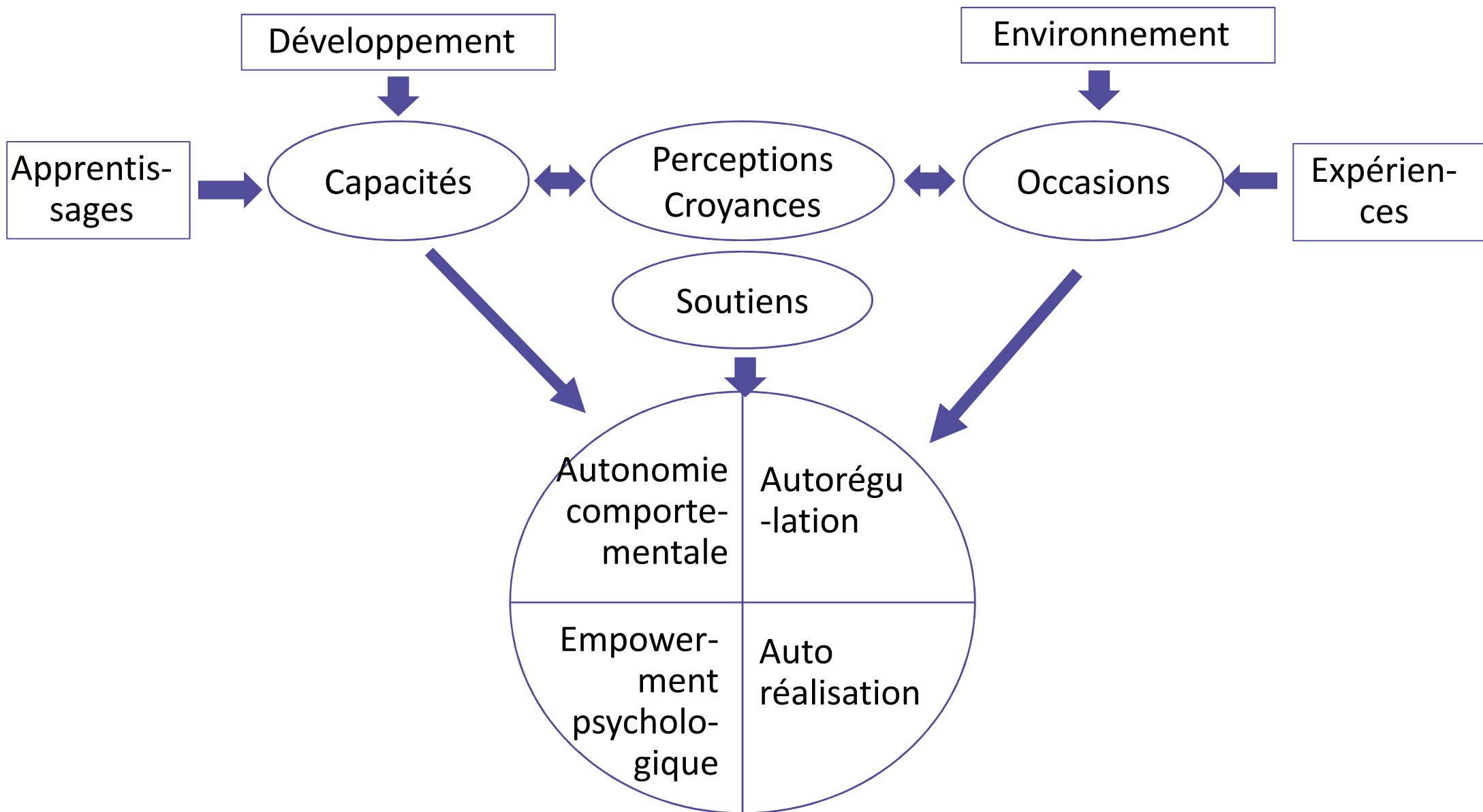
03

L'autodétermination :

**Une approche choisie pour créer
les meilleures conditions de
participation des personnes
accompagnées**

- L'autodétermination : de quoi parle t-on ?
 - La liberté de choisir sa vie.
 - « Les habiletés et les aptitudes requises chez une personne lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus » (Wehmeyer et Sands, 1996).
 - Un enjeu majeur dans le cadre des politiques visant à permettre aux personnes en situation de handicap de contribuer à la planification et au choix des services et des interventions dont elles ont besoin : une démarche satisfaisante, **mais les personnes présentant une déficience intellectuelle en sont souvent absentes en raison de leur faible degré d'autodétermination.**

➤ L'autodétermination, un apprentissage



- Une approche à laquelle l'Adapei-Aria s'intéresse depuis plusieurs années :
 - La participation à un programme de recherche mené par l'Université du Québec (resp. Martin Caouette).
 - Une formation de tous les professionnels de l'association en 2018.
 - La poursuite du programme de recherche action à partir de cette année dans 4 structures de l'association (IME, FAM, ESAT, DDAVS) : des journées de formation action auprès des équipes dans leurs activités quotidiennes.
 - Focus sur le projet de l'ESAT La Guyonnière : dans le cadre d'une remise à plat des orientations du projet d'établissement, les personnes prennent une part active à la réflexion.

- Un diagnostic approfondi servira de base de travail :
 - Enquête auprès des familles
 - Enquête auprès des salariés
 - Contacts / rencontres avec les partenaires du territoire
 - Rencontres avec les entreprises du territoire
 - Échange avec l'équipe de Cap Emploi
 - Plusieurs modalités de travail associant les travailleurs de l'ESAT

- La **participation de trois travailleurs de l'ESAT au groupe de travail** réunissant des administrateurs, des salariés, des représentants des familles et des usagers : une contribution très riche, qui apporte aux participants un éclairage très personnel sur l'établissement, mais aussi des idées originales et intéressantes.

- Un **bilan individuel d'intérêt qui sera réalisé auprès de chaque travailleur** grâce à un outil construit pour favoriser l'autodétermination, pour sortir du « conditionnement institutionnel » : questionner les intérêts des personnes, leurs souhaits, les contraintes qu'elle identifie (est-ce qu'elle aime travailler seule ou à plusieurs, dedans ou dehors, selon quels horaires, etc.). Ces bilans seront utilisés, croisés avec les autres axes du diagnostic, pour définir les activités à développer, les espaces de travail, mais aussi les accompagnements.
 - Créer des conditions totalement libres de cadre pour que les personnes s'expriment sur ce qu'elles souhaitent réellement.
 - Se détacher de l'existant pour imaginer de nouvelles possibilités.